



CAISSE D'EPARGNE
GRAND EST EUROPE



Information importante et réglementaire

« N° personne »
« Civ client » « Prénom client » « Nom client »
« Adresse 1 »
« Adresse 2 »
« Adresse 3 »
« Adresse 4 »
« CP Ville »

Strasbourg, le « date »

« Civilité longue »,

Vous disposez à la Caisse d'Epargne Grand Est Europe d'un service de Banque à Distance permettant l'accès à vos comptes et la réalisation d'opérations bancaires en ligne et nous vous remercions pour votre confiance.

La 2ème Directive Européenne sur les Services de Paiement (dite "DSP2"), est entrée en application dans l'Union Européenne le 13 janvier 2018. Elle a été depuis complétée par des normes techniques de réglementation (RTS).

En vertu de ces textes, la Caisse d'Epargne Grand Est Europe rend obligatoire l'authentification forte de l'ensemble des utilisateurs, pour la connexion à leur service de banque en ligne et la validation de leurs opérations sensibles.

Ainsi, pour pouvoir continuer à utiliser nos services de Banque à Distance, vous devez détenir notre dispositif d'authentification forte « **SOL SMS** » (Sécurisation des Opérations en ligne par SMS), service qui est gratuit.

Ce dispositif vous permet de recevoir automatiquement un code à usage unique sur votre téléphone mobile que vous devrez saisir tous les 90 jours en complément de vos identifiant et mot de passe.

Si vous avez déjà souscrit ce service ces derniers jours, nous vous remercions de ne pas tenir compte de cette information.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à contacter votre agence ou à y souscrire via notre site Direct Ecureuil Internet rubrique Mon Profil / Opérations Sécurisées.

Si vous ne possédez pas de mobile nous vous invitons à contacter votre agence dès à présent.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous accordez, nous vous prions de croire, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Votre Caisse d'Epargne

